

15.0 crédits

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Acquis d'apprentissage	<p>Le mémoire constitue un moment important de formation par la pratique personnelle de la recherche. Il doit permettre à l'étudiant d'acquérir et de démontrer sa capacité à maîtriser par lui-même un questionnement disciplinaire, en posant des hypothèses de travail anthropologique, en mettant en oeuvre la ou les méthodologies de l'enquête ethnographique de terrain, dont impérativement l'observation participante, en décrivant, en analysant et en interprétant de manière appropriée les informations récoltées sur le terrain, en les mettant en rap-port avec un ou des cadres théoriques adéquats, en exposant et rédigeant correctement le contenu et les acquis de l'ensemble de sa démarche sous la forme d'une Monographie ethnographique . Le mémoire de fin de Master 120 constitue donc le couronnement scientifique du cursus en Anthropologie. Il suppose la mobilisation de tous les acquis méthodologiques et heuristiques de la démarche universitaire. Le mémoire doit attester d'une capacité d'empirie, de synthèse et de réflexion et privilégier des questions de recherche ciblées.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en anthropologie
Faculté ou entité en charge:	PSAD